

Rencontre avec 4 « anciens » du C2D

17h30-18h45 le 9 juin 2022 à la Métropole.

Agités présents : Alain Bernard, Amélie Bigeard, Laura Blundell, Charles Boccoz, Elisabeth Chantrieux, Gérald Dulac, Denis Dutey, Alain Faure, Gilles Kuntz, Maloé Roger, Jean Luc Abitbol + Marie-Lyne Mangilli (C2D).

En distanciel : Pauline Allègre

Animatrice : Elisabeth Chantrieux - **Rapporteur** : Alain Faure

Membres du précédent C2D : Michelle Daran, Pierre-Louis Serrero, Marie-Christine Simiand, Françoise Trahand

La rencontre débute par un tour de table avec quatre personnes impliquées dans le précédent bureau du C2D. Marie-Christine Simiand, qui a été membre dès sa création en 2001 et qui en fut la dernière présidente, souligne la dynamique unique de rencontres et de débats que favorise le C2D depuis vingt ans à l'échelle métropolitaine. Elle rappelle une série de thématiques dont ses membres se sont saisis avec réussite, au sens où les idées débattues ont touché et transformé l'agenda des pouvoirs publics (le vélo, l'éducatif, les déchets, les rencontres métropolitaines, la culture, les controverses...). Elle nous invite à relire le rapport de juin 2020 qui fait des propositions pour améliorer la structure. Elle conclut son témoignage par un vibrant plaidoyer **contre le repli sur soi et pour la continuation du dialogue avec les territoires voisins**.

Les interventions suivantes permettent de percevoir, au fil d'exemples de réalisation, l'impressionnante variété des champs abordés et l'énergie consacrée à certains chantiers. Françoise Trahand souligne l'importance de la voix des acteurs économiques malgré les difficultés de départ avec les représentants du monde économique. Pierre-Louis Serrero avoue sa fierté que le C2D soit « la seconde assemblée métropolitaine » après celle des élus et qu'un réseau de C2D fonctionne à l'échelle du SCOT. Michelle Daran détaille la réussite des cinq rencontres « controverses » ouvertes au grand public. Au fil de leurs propos, deux défis sont systématiquement évoqués comme des points de vigilance et d'alerte : **être attentifs à la richesse humaine des liens** qui se tissent entre les bénévoles du C2D pour travailler ensemble ; **valoriser sans cesse la qualité communicationnelle** des résultats présentés aux élus, aux habitants et aux partenaires.

Enfin Gérald Dulac, qui a été président du 1er C2D en 2002, propose de compléter le tableau en rappelant le contexte de création de cette institution avec les lois Voynet et Chevènement. Il souligne ensuite les deux objectifs de départ qui restent d'actualité : **faire et faire reconnaître**. Il insiste enfin sur la parenté avec les CESR (instances équivalentes créées en 1972 à l'échelon régional), et mentionne son inquiétude sur une structure qui serait aujourd'hui moins reconnue institutionnellement et moins connectée à l'exécutif de Grenoble Alpes Métropole.

Les agités présents bombardent ensuite les « anciens » de questions sur la désignation des membres, le choix des thématiques, les mécanismes internes de vote, la durée des mandats, les problèmes de motivation, le ciblage des publics, la façon de se mettre d'accord, la nature des avis donnés, les trous dans la raquette... S'ensuit une discussion animée et riche en avis parfois divergents et toujours passionnés. De façon schématique, on peut tirer de ces témoignages trois enseignements principaux.

D'abord un danger : le C2D est hyper sollicité et sur des objets ou des missions très variés. Le double risque immédiat est la dispersion (s'épuiser à être présent partout pour représenter le C2D) et le filet d'eau tiède (ne donner que des avis en mode « pâquerette », sans hiérarchie entre eux). A cet égard, la façon dont le C2D va répondre à la prospective sur Vizille sera un test sur notre capacité à défendre une option audacieuse (ou pas).

Ensuite une confirmation : c'est par sa capacité à agiter des idées que le C2D gagnera en visibilité et en légitimité. L'historique de la structure montre à la fois que des innovations ont été impulsées grâce aux groupes de travail et que des membres en ont ensuite porté la dynamique en étant élus par la suite. Il pourrait aussi être judicieux de créer un « conseil des sages » pour associer des anciens et ainsi de bénéficier de leur expérience au coup par coup.

Enfin une suggestion : être pro-actifs vis-à-vis des élus communautaires pour les sensibiliser aux travaux du C2D (notamment la présidence et le vice-président à la participation) et continuer à médiatiser les avancées du C2D en se saisissant de la formule des « Controverses » avec un format disruptif qui combine joyeusement des jeux de rôle, des sujets difficiles, des participants inédits et une large diffusion sur les réseaux sociaux.